

Réalisation d'un placement privé d'obligations d'un montant brut de 2 millions d'euros

- **Emission de 20 obligations représentant un emprunt obligataire de 2 000 000 euros de montant nominal**

Entrepaticuliers.com (FR0010424697 - ALENT), (la « **Société** »), annonce ce jour la réalisation d'un placement privé auprès d'investisseurs d'obligations (les « **Obligations** »), au prix unitaire de 100 000 euros par Obligation, représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2 000 000 euros (le « **Placement Privé** »).

Le Placement Privé a donné lieu à l'émission de 20 Obligations, représentant un montant net reçu par la Société d'environ 1 940 000 euros⁽¹⁾.

La Société précise qu'elle pourrait procéder à de nouvelles émissions d'instruments financiers similaires à cette émission à l'avenir dans le cadre d'autres opérations de financement.

CONTEXTE ET RAISONS DE L'OPÉRATION

Le produit du Placement Privé permettra à la Société, dans le cadre de sa nouvelle stratégie annoncée par voie de communiqué de presse le 15 mai 2025, de poursuivre la constitution de sa réserve stratégique par l'acquisition de nouveaux Ethers.

MODALITÉS ET CADRE JURIDIQUE

Cadre juridique : Le Président Directeur Général a décidé le lancement de l'émission d'Obligations le 28 juillet 2025 sur délégation conférée par le Conseil d'administration de la Société le 22 juillet 2025, et a constaté la souscription et l'émission de la totalité des Obligations le 8 août 2025.

Prix de souscription : Le prix de souscription est de 100 000 euros correspondant à la valeur nominale d'une Obligation.

Principales caractéristiques des Obligations : Chaque Obligation a une valeur nominale de 100 000 euros et une maturité fixée au 31 juillet 2030 (la « **Date d'Echéance** »). Les Obligations porteront un intérêt de 15% annuel et non capitalisé.

A moins qu'elles n'aient été remboursées de façon anticipée, la Société remboursera les Obligations à la Date d'Echéance, à sa discrétion en espèces ou par émission d'actions nouvelles de la Société⁽²⁾.

(1) Après déduction d'une commission financière égale à 3% hors taxes du montant nominal des Obligations souscrites par chaque investisseur.

(2) A un prix d'émission par action égal au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société disponible précédant la Date d'Echéance.

Chaque titulaire d'Obligations pourra également demander à sa discrétion le remboursement anticipé de tout ou partie de ses Obligations à partir du 1er février 2027. La Société remboursera les Obligations en espèces ou par émission d'actions nouvelles⁽³⁾, à sa discrétion.

Il est toutefois précisé que pour pouvoir procéder à un remboursement en actions nouvelles, la Société devra, à la date du remboursement visé, (i) disposer des autorisations sociales lui permettant d'émettre suffisamment d'actions nouvelles et (ii) être en capacité d'émettre les actions nouvelles au prix d'émission applicable. A défaut, la Société ne pourra que procéder à un remboursement en espèces.

Les Obligations ne seront pas admises aux négociations sur un marché réglementé, un système multilatéral de négociation ou toute autre plateforme de négociation.

Actions nouvelles sous-jacentes : Les actions nouvelles de la Société émises, le cas échéant, lors du remboursement anticipé ou à maturité des Obligations, seront des actions ordinaires portant jouissance courante qui conféreront à leur titulaire, dès leur livraison, tous les droits attachés aux actions ordinaires existantes détaillés dans les statuts de la Société.

Les actions nouvelles de la Société feront l'objet de demandes d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et négociables sur la même ligne que les actions existantes (FR0010424697 – ALENT).

DÉCLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET

La Société atteste que, de son point de vue, elle dispose d'un fonds de roulement net consolidé suffisant au regard de ses obligations au cours des douze (12) prochains mois.

IMPACTS DE L'OPÉRATION EN TERMES DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ ET D'HORIZON DE FINANCEMENT

A ce jour, avant prise en compte du produit du Placement Privé, la Société dispose d'un horizon de trésorerie jusqu'en décembre 2028.

Le produit du Placement Privé, bien qu'il ne prolonge pas cet horizon de trésorerie, permet à la Société de renforcer sa réserve stratégique d'Ethers.

FACTEURS DE RISQUE

La Société rappelle que les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son Rapport Financier Annuel 2024, lequel est disponible sur son site internet. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

(3) Le nombre d'actions émises sera égal au quotient (a) de la valeur nominale des Obligations augmentée des intérêts au prorata temporis et multiplié par le nombre d'Obligations visées par la demande de remboursement anticipé et (b) d'un prix d'émission par action égal, dans cette hypothèse, au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société disponible précédant l'envoi de la demande du remboursement anticipé.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques suivants :

Risques spécifiques aux Obligations émises dans le cadre du Placement Privé :

- les Obligations feront l'objet d'un remboursement total en actions nouvelles de la Société ou en espèces en une seule fois à la date de maturité (soit le 31 juillet 2030), sauf en cas de remboursement anticipé à la main du titulaire d'Obligations ;
- le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises, le cas échéant, à l'occasion du remboursement des Obligations de manière anticipée ou à leur maturité ;
- la remise d'actions aux porteurs d'Obligations lors de leur remboursement anticipé ou à leur maturité, le cas échéant, est susceptible de diluer la participation des actionnaires ne participant pas à cette opération ;
- la cession sur le marché des actions de la Société remises aux porteurs d'Obligations lors de leur remboursement anticipé ou à leur maturité, le cas échéant, pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de l'action ;
- en cas de remise d'actions aux porteurs d'Obligations lors de leur remboursement anticipé ou à leur maturité, le cas échéant, la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement.

Risques spécifiques à la nouvelle activité de la Société :

- le prix de l'Ether est sujet à de fortes fluctuations, pouvant entraîner une dépréciation rapide et significative de l'Ether détenu par la Société ;
- contrairement aux actifs traditionnels, la liquidité de l'Ether peut être affectée par des variations de marché soudaines, des restrictions réglementaires ou des dysfonctionnements des plateformes d'échange, rendant plus difficile la conversion de l'Ether en espèces si nécessaire ;
- le cadre réglementaire et fiscal applicable aux actifs numériques évolue rapidement et diffère selon les juridictions. Des changements législatifs ou des décisions des autorités de marché pourraient avoir un impact défavorable sur la détention et l'utilisation de l'Ether par la Société ;
- la détention de l'Ether nécessite la mise en place de mesures de sécurité strictes (portefeuilles numériques sécurisés, clés privées, protocoles de stockage à froid). Toute faille de sécurité, perte d'accès aux clés privées ou attaque informatique pourrait entraîner une perte totale ou partielle de l'Ether.

DILUTION

A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Obligations sur les capitaux propres consolidés par action sur la base (i) des capitaux propres au 31 décembre 2024, soit -20.533 euros, et (ii) du

nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du présent communiqué, soit 3.975.819 actions, serait la suivante :

	Quote-part des capitaux propres	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant le Placement Privé	-0,0052 €	-0,0039 €
Après émission des 402 414 actions nouvelles en cas de remboursement des 20 Obligations en actions ⁽²⁾	-0,0047 €	-0,0035 €

(1) La base diluée tient compte des 300.000 actions nouvelles pouvant résulter de l'exercice des 300.000 bons de souscription d'actions émis le 26 juin 2025, des 333.040 actions nouvelles pouvant résulter de l'exercice des 333.040 BSA émis le 7 juillet 2025 et des 278 464 actions nouvelles sur exercice des 278 464 BSA émis le 28 juillet 2025.

(2) Calculs théoriques réalisés sur la base du cours de clôture de l'action de la Société du 8 août 2025, soit 4,97 euros. Cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre, ni de leur prix d'émission, lequel sera fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites ci-dessus.

A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Obligations sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement au Placement Privé, sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du présent communiqué, soit 3.975.819 actions, serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant le Placement Privé	1 %	0,75 %
Après émission des 402 414 actions nouvelles en cas de remboursement des 20 Obligations en actions ⁽²⁾	0,91 %	0,69 %

(1) La base diluée tient compte des 300.000 actions nouvelles pouvant résulter de l'exercice des 300.000 bons de souscription d'actions émis le 26 juin 2025, des 333.040 actions nouvelles pouvant résulter de l'exercice des 333.040 BSA émis le 7 juillet 2025 et des 278 464 actions nouvelles sur exercice des 278 464 BSA émis le 28 juillet 2025.

(2) Calculs théoriques réalisés sur la base du cours de clôture de l'action de la Société du 8 août 2025, soit 4,97 euros. Cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre, ni de leur prix d'émission, lequel sera fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites ci-dessus.

RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

La répartition du capital de la Société avant et après la réalisation du Placement Privé est la suivante :

Avant le Placement Privé

	Nombre d'actions	%	Droits de votes	%
Actionnaires				
Bloc ROMANYSZYN (1)	1876703	47%	3609138	63%
Auto-détention	128346	3%	128346	2%
Autres actionnaires	1970770	50%	1977697	35%
Total	3975819	100%	5715181	100%

(1) Stéphane Romanyszyn détient des actions de la Société directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Groupe Médiaque International, SR Capital Participations et SR Capital Invest.

Après le Placement Privé, si la totalité des 20 Obligations sont remboursées en 402.414 actions nouvelles

	Nombre d'actions	%	Droits de votes	%
Actionnaires				
Bloc ROMANYSZYN (1)	1876703	43%	3609138	59%
Auto-détention	128346	3%	128346	2%
Autres actionnaires	2373184	54%	2380111	39%
Total	4378233	100%	6117595	100%

(1) Stéphane Romanyszyn détient des actions de la Société directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Groupe Médiaque International, SR Capital Participations et SR Capital Invest.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Il sera proposé lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée le 3 septembre 2025 un changement de dénomination sociale de la Société afin de la rendre en meilleure adéquation avec sa récente orientation stratégique.

NOMBRE D'ETHERS DÉTENUS À DATE

La réserve d'Ethers actuellement détenue par la Société contient **3.011 ETH**.

Avertissement

L'émission des Obligations ne donne pas lieu à la publication d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce document et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat des titres de Entrepaticuliers.com (la « Société »).

Aucune communication ni aucune information relative à l'émission par la Société de ses titres ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des titres peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La Société n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus »), tel que transposé dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen (y compris la France) (les « États Membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres, objet de ce document, rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. En conséquence, les titres de la Société ne peuvent être offerts et ne seront offerts dans aucun des États Membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 1er du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État Membre.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » en liaison avec tous titres de la Société dans tout Etat Membre signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les titres à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou de souscrire aux valeurs mobilières, telles qu'éventuellement modifiées par l'Etat Membre.

Le présent document ne constitue pas une offre au public en France et les valeurs mobilières visées dans le présent document peuvent seulement être offertes ou vendues en France, conformément à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, qu'à un cercle restreint d'investisseurs au sens du Règlement Prospectus. Ce document ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ce document ne constitue pas une offre de titres ou une quelconque sollicitation d'achat de titres de la Société aux Etats-Unis ni dans toute autre juridiction dans laquelle telle offre ou sollicitation pourrait faire l'objet de restrictions. Les titres de la Société ne peuvent être offerts ou vendus aux

Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »). Les titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ses titres aux Etats-Unis.

La diffusion de ce document (ce terme incluant toute forme de communication) est soumise aux restrictions prévues à la Section 21 Restrictions relatives à la « financial promotion » du Financial Services and Markets Act 2000 (« **FSMA** »). Ce document est destiné et adressé uniquement aux personnes qui (i) sont en dehors du Royaume Uni, (ii) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et sont des « investment professionals » tel que ce terme est défini à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« **Ordre** »), (iii) visées à l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies », « unincorporated associations », etc.) de l'Ordre, et (iv) toute autre personne auxquelles le présent document peut être légalement communiqué (toutes ces personnes mentionnées en (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble dénommées les « **Personnes Qualifiées** »). Ce document ne doit pas être utilisé au Royaume Uni par des personnes qui ne seraient pas des Personnes Qualifiées. Tout investissement lié à ce document ne pourra être proposé ou conclu au Royaume Uni qu'avec des Personnes Qualifiées.

À propos d'Entreparticuliers.com

Code ISIN : FR0010424697 | **Mnémo** : ALENT

Cotée sur Euronext Growth depuis 2007, Entreparticuliers.com est historiquement actif dans la recherche de biens immobiliers sur internet. En 2025, est initiée une mutation vers la finance décentralisée, la tokenisation des RWA et une réserve stratégique d'Éthers.

Contact presse :

Stéphane Romanyszyn

investisseurs@entrepaticuliers.com

entrepaticuliers 